Maître d'ouvrage

PÉRION Réalisations

Val d'Erdre Promotion
6 Rue Thessalie - BP 4439
44244 LA CHAPELLE SUR ERDRE
Tél. : 02 28 01 28 30

Architecte DPLG

Atelier Urbanova
2 Impasse de Rocan
79260 La Crèche
Tél. : 02 49 04 63 67

Paysagiste concepteur

Eric ENON
Paysagiste concepteur - Urbaniste

Géomètre - Expert

GÉOUEST
DES EXPERTS POUR DES CONSEILS SUR MESURE
www.geouest.fr
46 rue B. Franklin - BP 50352
85029 LA ROCHE-SUR-YON CEDEX
Tél. 02 51 37 27 30 - contact@geouest.fr

DEPARTEMENT DE LA VENDEE

Ville DES HERBIERS

Rue de la Tisonnière

Lotissement à usage principal d'habitation " Le Domaine du Ruisseau de l'Aumarière " Tranche 2

PA4 - PLAN DE COMPOSITION

Permis d'Aménager Modificatif M01

DOSSIER	*L21.979*
Référence AUTOCAD	*L21979.DWG*
Référence PLAN	*L21979-PA4-Tr2.PDF*
Planimétrie	*RGF93-CC47*
Nivellement	*NGF-IGN69*

Echelle : 1/500

Indice	Date	Dessinateur	Vérificateur	Modifications
A	09/04/2026	V.CHAILLOU	L.DONDAINAS	-
B	13/04/2026		L.DONDAINAS	
C	04/06/2026	B.RIVALIN	L.DONDAINAS	

LÉGENDE PA4

- Périmètre du Lotissement
- Emplacement obligatoire et unique de l'accès automobile et du parking privatif non clos (dimension 5.00m x 5.00m minimum)
- Emplacement de l'accès automobile aux îlots
- Seuil mini z = 0.00 — Côte de seuil (niveau fini RDC) minimum à respecter pour la construction principal (altitude NGF)
- Emplacement des places de stationnement publiques
- Plantation projetée (emplacement et nombre de principe)
- Espace Vert (engazonnement ou plantation arbustive)

Nota :

☞ La superficie des lots est donnée à titre indicatif, elle ne sera définitive qu'après bornage.

Ilot 1
20 logements intermédiaires minimum

Ilot 3
10 logements intermédiaires minimum

5 logements PSLA

Ilot 4
8 logements intermédiaires minimum

Ilot 5
5266 m²
54 LLS minimum
dont 46 collectifs et 8 intermédiaires

N

BILAN " Le Domaine du Ruisseau de L'Aumarière " – Tranche 2

> Emprise du projet (ZX n°14p, 697p, 18p, 19, 623p et une partie de Domaine Public) : 43 051 m²

> 116 logements crées au minimum dont:
- 48 lots libres
- 6 logements PSLA (lots 52 à 57)
- 8 logements intermédiaires minimum (ilot 4)
- 8 LLS intermédiaires minimum (ilot 5)
- 46 LLS collectifs minimum (ilot 5)

> Densité de l'opération : 26,9 log/hect.

> Surface cessible: 27 341 m² (62.4%)

> Stationnement: 57 places publiques